

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général du Canada): 1. L'assertion suivante: «La présence d'une ambassade de la Chine communiste à Ottawa augmentera l'espionnage au Canada» n'est pas un résumé juste ni exact de la déclaration du commissaire.

2. Compte tenu de la réponse à la partie 1, cette question est hypothétique.

LES SUBVENTIONS AU TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANS
LA RÉGION ATLANTIQUE

Question n° 135—**M. Skoberg:**

1. Quel organisme a été établi au sein du ministère des Transports précisément pour assurer la mise en application du bill C-207, loi sur les subventions au transport des marchandises dans la région atlantique, et en particulier pour que la subvention, d'un montant maximum de trente pour cent, payée sur les marchandises expédiées des provinces atlantiques à destination des autres régions du Canada, soit accordée aux transporteurs des provinces atlantiques sous la forme d'une réduction des tarifs-marchandises?

2. Quand prévoit-on que le comité fédéral-provincial des transports dans les provinces Maritimes achèvera son rapport sur les recommandations visant l'amélioration des programmes d'aide aux transports dans la région atlantique, établis par le gouvernement fédéral?

3. Ce rapport sera-t-il rendu public?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): 1. Le gouvernement compte que la concurrence sera en dernier ressort le mécanisme qui permettra aux expéditeurs de tirer profit de cette aide aux transports. D'après de récentes réductions de taux annoncées par les camionneurs de la région atlantique, il est évident que la concurrence a augmenté.

2. Il serait prématuré de fixer une date quelconque pour l'achèvement des travaux de ce comité.

3. La décision au sujet des rapports à rendre publics dépendra de la nature des documents étudiés et de la mesure de protection à assurer à des sources confidentielles.

AIR CANADA ET LE PRIX DES BILLETS

Question n° 139—**M. Skoberg:**

1. Que compte faire Air Canada en réponse à la réduction du prix des billets de la compagnie Alitalia sur les parcours de l'Atlantique Nord?

2. Air Canada se propose-t-elle de faire de même?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): La direction d'Air Canada nous communique les renseignements suivants: 1. Le tarif réduit d'hiver d'Alitalia fait partie d'un certain nombre de nouveaux tarifs particuliers soumis à l'approbation des gouvernements intéressés. Air Canada se propose d'affronter toute réduction de ce genre qui serait présentée et approuvée par les différents gouvernements en cause.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

2. Air Canada a soumis à l'approbation des chefs de gouvernement ses propositions qui comprennent de considérables réductions des tarifs de groupe sur les lignes de l'Atlantique Nord.

LA RHODÉSIE—LA CONTRIBUTION NAVALE
DU CANADA ET LES SANCTIONS

Question n° 147—**M. Nystrom:**

Le Canada est-il prêt à fournir des forces navales aux Nations Unies au cas où les Nations Unies décideraient d'appliquer des sanctions contre la Rhodésie en haute mer?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies serait nécessaire pour habiliter une force multilatérale des États membres à mettre en œuvre des sanctions contre la Rhodésie au moyen d'une action navale. Aucune décision de ce genre n'ayant été prise, la question est hypothétique et la possibilité d'un rôle des forces navales canadiennes n'est pas en vue.

LA RHODÉSIE—LA VIOLATION DES SANCTIONS
COMMERCIALES

Question n° 148—**M. Nystrom:**

1. Le gouvernement du Canada est-il conscient du fait que le Portugal et l'Afrique du Sud ont violé les sanctions commerciales prises à l'encontre de la Rhodésie?

2. Dans l'affirmative, a-t-on enregistré des protestations contre ces gouvernements et sous quelle forme?

3. Envisage-t-on actuellement la possibilité a) de prendre unilatéralement des sanctions ou b) d'entamer des discussions sur l'opportunité de prendre des sanctions contre le Portugal et l'Afrique du Sud si ces violations se poursuivent?

4. Le Canada a) lancera-t-il ou b) soutiendra-t-il une action des Nations Unies contre le Portugal et l'Afrique du Sud si ces violations se poursuivent?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Le gouvernement canadien sait que le Portugal et la République d'Afrique du Sud n'observent pas les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies qui demandent des sanctions économiques obligatoires contre la Rhodésie.

2. Il y a eu exposé, aux Nations Unies, du point de vue du Canada concernant le refus des deux gouvernements d'adhérer aux résolutions du Conseil de sécurité. Le 16 octobre 1969, le représentant du Canada à la Quatrième Commission affirmait ceci, au cours d'une déclaration concernant la politique canadienne touchant l'Afrique du Sud: «Nous invitons les gouvernements du Portugal et de l'Afrique du Sud à ne plus faire fi des décisions obligatoires du Conseil de sécurité, et à cesser leur appui à l'égard du régime Smith».

3. Non.